

TERRIBLE DRAME

Un drame terrible vient d'avoir lieu sur les bords du Lac Erié. L'armée du salut, qui doit visiter Ottawa, s'était donné rendez-vous à Franklin. Un paysan du nom de Sylvestre Knott, après avoir entendu les discours de ces fanatiques religieux, s'en retourna chez lui dans un état d'exaltation difficile à comprendre. Il ne parlait plus que de l'enfer, des peines éternelles et ne songeait qu'au jugement dernier.

Une nuit de la semaine dernière il fit lever son fils, enfant de 8 ans, et lui dit qu'il serait damné s'il ne mourait pas de la mort du Christ. Puis il le conduisit sur la rive du lac.

Une croix y était préparée, et il commença à clouer la main droite de l'enfant sans tenir compte de ses cris de douleurs. Des bûcherons entendirent d'horribles plaintes et arrivèrent à temps pour sauver le fils Knott.

Quant au père il se précipita dans le lac après avoir assommé d'un coup de marteau l'un des libérateurs de son enfant.

Chacun le croyait noyé, lorsque vers minuit le malheureux paysan vint enfoncer la porte, brisa les fenêtres de sa maison, frappa sa femme avec un bâton, et faisant sortir du lit sa fille Minnie, âgée de 17 ans, lui lia les bras et les jambes, la chargea sur ses épaules et la transporta dans une clairière de la forêt où il y avait cent cordes de bois en piles.

Knott se mit à improviser un autel, y lia sa fille, mit le feu au bûcher, et commença à entonner des hymnes en l'honneur de Jéhovah. Il suppliait l'Éternel d'accepter ce sacrifice comme il avait accepté celui d'Abraham.

Bientôt les flammes s'élevèrent, elles atteignirent les membres de la victime qui suppliait son père de l'achever du coup. Mais le sacrificeur dansait toujours autour du terrible bûcher, psalmodiant des hymnes et attisant le feu. Deux heures se passèrent sans que les cris se rendissent bien compte du drame horrible qui se passait dans la forêt. D'un coup de bâton ils assommèrent le terrible manécanne, enlevèrent de son bûcher la malheureuse jeune fille et lui prodiguèrent les premiers soins.

Minnie Knott est aujourd'hui dans un asile d'aliénés, et on désespère de la sauver.

A TRAVERS OTTAWA

Pas de nouvelles—Les nouvelles télégraphiques de l'étranger sont aujourd'hui de peu d'importance.

Voyageurs—Le nombre de voyageurs engagés pour les chantiers depuis le 1er septembre s'élève à trois mille.

Dr Sey—Pour guérir les indigestions, les crampes et les douleurs de l'estomac, prenez après le repas une cuillerée à dessert du Remède du Dr Sey.

La pêche à la truite—L'inspecteur des pêcheries de la province de Québec, M. Joints, a confisqué plusieurs cents livres de truites, cette semaine, à la Pêche.

Dramatique—Une soirée dramatique et musicale aura lieu prochainement à la paroisse St-Jean-Baptiste, au bénéfice de la société de St-Vincent de Paul.

N. A. Savard vient de recevoir 20 tonnes de mélasse Barbade de première qualité qu'il vendra à bon marché, l'ayant achetée avant l'augmentation de cinq cents par gallon.

Examens—Il y aura des examens du service civil le 13 novembre prochain.

Immigrants—Une douzaine d'immigrants sont arrivés à Ottawa, hier après-midi, et repartis pour l'Ouest, hier soir.

Amers économiques—Un paquet de 25c. d'"Amers indigènes" fait quatre grandes bouteilles d'amers très concentrés et très effectifs comme digestif tonique et fortifiant. C'est le grand remède du jour pour l'estomac.

Comédie—Murray, le célèbre comédien irlandais, donnera deux représentations à l'Opéra, la semaine prochaine.

Volailles—Les commerçants de volailles parcourent les campagnes, en grand nombre, et achètent en grande quantité.

—Les pilules de noix longues de McGale guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.

Nouvelles constructions—Les scieries de M. Gilmour, détruites par le feu il y a quelques mois seront reconstruites en fer. Les travaux commenceront bientôt.

N. A. Savard vient de recevoir 20 tonnes de mélasse Barbade de première qualité qu'il vendra à bon marché, l'ayant achetée avant l'augmentation de cinq cents par gallon.

Testament—M. Goodwin par son testament donne la somme de \$600 aux orphelinats St-Patrice, St-Joseph et aux asiles du Révérend Père Molloy.

Allez au meilleur marché pour les livres et articles d'école. Chez P. C. Guillaume, No. 455 rue Sussex.

Courses—De grandes courses au trot auront lieu à Montréal le 6, 8 et 9 octobre. Les compagnies de chemin de fer ont réduit de moitié le prix du passage. Les billets de retour sont valables jusqu'au 10 courant.

Incomparable—Pour blanchir la peau, rafraîchir le teint, guérir les boutons, enlever le masque des rousseurs et autres taches, la Lotion Persienne n'a pas d'égale.

Le fouet—Verroneau a reçu, hier matin, dans la cour de la prison de Montréal, en présence du médecin, du député sheriff et du géolier, les vingt coups de fouet en criant et en pleurant, bien que, eu égard à sa jeunesse, on eut recommandé à l'exécuteur de ménager les forces du malheureux.

(OTTAWA, ONT., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

Rencontre inattendue—M. V. Charbonneau, rue Dalhousie, étant parti, hier matin, pour faire la chasse aux perdrix sur sa ferme dans le comté de Gloucester, fit la rencontre d'un jeune ours. Malheureusement pour M. Charbonneau son fusil n'était chargé qu'avec du petit plomb, sans quoi l'ours ne s'en serait peut-être pas tiré à aussi bon marché.

Lisez ceci avec attention: Toute personne désirant laisser son ordre, soit pour pantalon ou habillement, ferait bien de se hâter d'aller à l'établissement New-York, No. 523, rue Sussex, où M. J. L. Beaudry vient de recevoir de beaux tweeds, derniers patrons, tout laine, desquels il peut confectionner un habillement complet dans les derniers goûts pour la modique somme de \$10 seulement. Chacun est invité à examiner les marchandises; accueil bienveillant de la part du patron et des employés.

Institut Canadien—L'élection des officiers pour l'année courante a eu lieu, hier soir, à l'Institut Canadien, et les messieurs dont les noms suivent ont été élus: Président, Dr P. C. Provost; 1er vice-président, J. A. Genand; 2ème vice-président, Antoine Champagne; secrétaire, E. E. Lemieux; secrétaire adjoint, Jos Auger; trésorier, Aug Laperrière; bibliothécaire, Nap. Boulé; curateur du musée, FR E. Campeau; conseil lers, MM J A Pinard, L A Olivier, C A Christin, Alphonse Lusignan, Dr F X Valade et Alphonse Benoit; auditeurs, E Châteauvert et Jos Côté.

Les amis du Sacré-Cœur—Cette association, composée d'élèves anciens et actuels des chers frères d'Ottawa, et établie en mars 1881 par le cher frère Mathias, vient de faire ses élections annuelles, dont voici le résultat: Président, M. Hector Laperrière; vice-président, M. Emery Richard; zéloteurs, MM. J. Monty,

W. Dubé, N. Casault, E. Lemieux, A. Larocque, A. St-Laurent, J. B. Dumais et A. Landriau. Des remerciements ont été votés aux officiers sortant de charge, et nous sommes priés d'offrir les remerciements les plus sincères de la société à M. J. Bte St-Laurent, ex-président, pour le zèle qu'il n'a cessé de déployer depuis la fondation de la société.

Le but de cette société est de développer dans le cœur des jeunes gens une dévotion tendre et solide envers le Sacré-Cœur de Jésus, par des visites quotidiennes au Saint Sacrement. Les zéloteurs sont chargés de voir à ce que ces visites soient faites à tour de rôle. Demain, dimanche et lundi ont lieu les quarante heures à l'école des frères, rue Sussex, et les parents sont priés d'y envoyer leurs enfants. Dimanche soir, à 6 hrs, il y a prière. Les parents peuvent y assister.

—Il semble impossible qu'un remède composé avec des plantes aussi communes, aussi simples que le houblon, le buchu, la mandragore et la dent-de-lion fasse d'aussi nombreuses et d'aussi grandes guérisons que les Amers de houblon; mais le vieillard comme le jeune homme, le riche et le pauvre, le prêtre et le médecin, l'avocat et le journaliste, tous témoignent en avoir obtenu la guérison, vous devez croire; faites-en l'essai vous-même et vous ne douterez pas plus longtemps.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Hubert Anderson, accusé de laisser errer ses animaux dans les rues, est condamné à 51 d'amende et \$1 de frais.

Samuel Gilpy, même offense, même pénalité.

Timothé Lafleur, accusé d'avoir maltraité sa femme, est condamné à un mois de prison aux travaux forcés.

Marie-Galixte Gagné, accusée de tenir une maison de désordre, est trouvée coupable et condamnée à \$20 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Catherine Martin, trouvée errante dans les rues et causant du désordre, est acquittée après avoir passé quinze jours en prison.

G. Lecompte, accusé d'avoir obtenu deux chevaux sous de faux prétextes, est acquitté. Plusieurs autres causes sont renvoyées à plus tard.

Nouvel Etablissement LUNDI, 24 SEPT., J'ouvrirai un Magasin de Tabac No. 457 Rue SUSSEX.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour l'érection d'une résidence pour le gardien de la salle d'exercices militaires, Ottawa." seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 15 courant inclusivement, pour l'érection d'une Résidence pour le Gardien de la Salle d'Exercices Militaires, Ottawa.

Les spécifications, formules de soumission, et toutes autres informations peuvent être obtenues en s'adressant à ce département, le et après MERCREDI, le 3 courant. Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées et signées par des personnes de bonne foi.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il a entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre. F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 1er Oct., 1883.

THE!

Oscar McDonell, EPICIER ET MARCHAND DE VINS 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

20 février 1883



PROSPECTUS

Emprunt du Gouvernement du Canada de \$4,000,000. Obligations du cours à 4 pour cent.

Le Ministre des Finances du Canada est autorisé à recevoir des soumissions pour un emprunt de \$4,000,000 en obligations du cours, portant intérêt à compter du 1er novembre 1883, au taux de 4 pour cent par an, payable semestriellement le 1er de mai et le 1er de novembre de chaque année, à son bureau dans le Département des Finances, Ottawa.

Cet emprunt est lancé sous un acte du Parlement du Canada, passé à sa dernière session (46 Victoria, chap. 2, sec. 4.) L'objet de l'emprunt est en partie pour faire face au paiement des dettes échées ou rachetables dans le cours de l'exercice courant, en partie pour dépenses nécessitées par des travaux publics.

Le principal de l'emprunt maintenant offert sera remboursé à Ottawa dans vingt ans. Les souscripteurs recevront des obligations au porteur, lesquelles pourront en tout temps à l'avenir être converties en effets enregistrés.

La liste de souscription sera ouverte mercredi, le 17e jour d'octobre prochain, et sera fermée samedi, le 20e jour d'octobre prochain, à 4 heures p.m. et des soumissions en formule ci-jointe, portant à l'extérieur la souscription "Soumissions pour débentures," seront reçues au Département des Finances, Ottawa, jusqu'à la date en dernier lieu mentionnée, inclusivement, à l'heure indiquée.

Les soumissions ne devront pas être pour moins de \$1,000, et en multiples de \$1,000. La répartition de l'emprunt sera faite aussitôt que possible après la clôture de la liste de souscription, les montants répartis seront payables le 1er de novembre prochain, et les obligations seront émises peu après cette date.

On pourra obtenir des copies de ce prospectus et des formulaires de soumissions en s'adressant au soussigné, aux divers sous-receveurs généraux à Montréal, Toronto, Halifax, Saint-Jean, Winnipeg et Victoria, et à l'Auditeur fédéral à Charlottetown. J. M. COURTNEY, Sous-ministre des Finances.

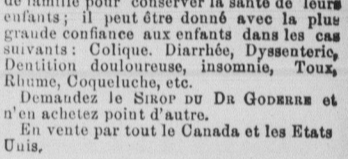
Département des Finances, Ottawa, 21 sept. 1883. Formule de Soumission pour Obligations SOUMISSION. Emprunt du Gouvernement du Canada de \$4,000,000. Obligations du cours à 4 pour cent.

CHINA TEA HOUSE 59, Rue Rideau

BEVES DE LIMA FROMAGE DE ROCQUEFORT NANAS EN CANISTRE. NOUVEAUX POTS EN CANISTRE. PAPOMA (délicieux pour les enfants.) CEREALES AMERICAINES, (spéciales pour déjeuner.) ORIGNONS ESPAGNOLS. RAISIN MALAGA. BEURRE MOULE DE 1ère CLASSE. VINS LIQUEURS de qualité supérieure.

W. WALL, Epicier et Marchand de Vins

Sirup des Enfants du Dr Goderre. Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.



Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le Sirop du Dr GODERRE et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. Prix, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste. Montréal.

GRANDE REDUCTION SUR LES PARAPLUIES, CAPOTS

et Circulaire de Caoutchouc CHEZ H. L. COTE, 128, Rue Rideau.

P. S.—L'assortiment des chapeaux d'Automne est des plus complets. Sept. 1883

Pilules de Noix Longues Composées.



De MCGALE Recouvertes en sucre. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, in di gestions, étourdissements et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSEES, de MCGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomacales jusqu'à présent offertes au public. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.